

7057 (1)

NOVANCES - DAVID ET ASSOCIES
Société par Actions Simplifiée au capital de 62 500 €
Siège social : 37 bis rue Maréchal Joffre 06000 NICE
326 354 099 RCS NICE



ACTE DE DECISIONS DES ASSOCIES DU 24 JUILLET 2009

Les soussignés :

- La société NOVANCES COTE D'AZUR,
représentée par Monsieur Jean-Pierre GIRAUD
propriétaire de. 2 499 actions
- Monsieur Jean Pierre GIRAUD
propriétaire de. 1 action

Total des actions présentes 2 500 actions

Seuls actionnaires de la SAS NOVANCES DAVID & ASSOCIES dont le capital de 62.500 € est divisé en 2.500 actions.

APRES AVOIR RAPPELE :

Qu'ils ont reçu de la part du Président de la société le projet des statuts modifiés, ainsi que toute information préalable visée à l'article 23 des statuts ;

Monsieur le Président expose que lors de la retranscription de l'acte de décisions des associés du 2 mars 2009 décidant le transfert du siège social de la société, il a été commis une erreur matérielle dans le libellé de la nouvelle adresse.

Monsieur le Président indique qu'il conviendra lors de la présente réunion des associés d'opérer les modifications nécessaires afin que les formalités de transfert du siège social soient finalisées auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de NICE.

ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES A L'UNANIMITE :

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés, avoir entendu les explications de son Président, constate que le siège social a été transféré du 37 bis rue Maréchal Joffre 06000 NICE à l'Immeuble « Horizon » - 455 promenade des Anglais 06285 NICE CEDEX 3, à compter du 2 mars 2009.

r

DEUXIEME DECISION

La collectivité des associés, en conséquence de la décision précédente, décide de modifier l'article 3 des statuts de la manière suivante

ARTICLE 3 - Siège social

Le siège social est fixé Immeuble « Horizon » 455 promenade des Anglais 06285 NICE CEDEX 3

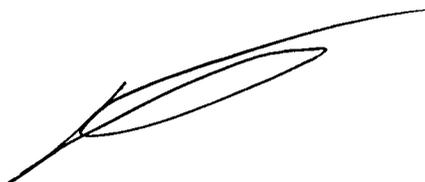
Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de réaliser les formalités qui s'imposent

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et qui sera répertorié sur le registre des décisions de la société.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.